

**Service Scolaire**

Mairie Monique SAILLET – 65 Boulevard Charles de Gaulle – 91540 Mennecy

Tél : 01 69 90 73 43

Fax : 01 69 90 57 70

Courriel : [scolaire@mennecy.fr](mailto:scolaire@mennecy.fr)



[www.mennecy.fr](http://www.mennecy.fr)

JF/JN/PB/BL-2011

Mennecy, le 24 juin 2011

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

Nous tenons à vous informer que le jeudi 23 juin à l'issue du deuxième service de la cantine de l'école élémentaire de la Jeannotte trente quatre élèves se sont plaints de douleurs abdominales et/ou de maux de tête. Certains enfants (trois enfants) étaient mêmes victimes de nausées et vomissements.

Avisés de la situation par la directrice de l'établissement, les Services de la Mairie ont immédiatement alerté les sapeurs pompiers et le SMUR afin de ne prendre aucun risque.

C'est ainsi que d'importants moyens ont été dépêchés sur place avec notamment la présence des médecins du S.M.U.R. Les sapeurs pompiers et le corps médical présents ont procédé à l'évaluation des symptômes. Les enfants concernés ont tous été examinés.

Parallèlement, nous avons demandé au service des affaires scolaires de vérifier si des cas similaires étaient signalés dans d'autres écoles de la ville. Informations prises, seule la directrice de l'école élémentaire des Myrtilles recensait six élèves se plaignant des mêmes maux. Là encore, les médecins du S.M.U.R et les sapeurs pompiers sont intervenus pour examiner les enfants.

La Municipalité, consciente du caractère fulgurant de cet incident et compte tenu de la médiatisation portée sur les risques liés à l'Escherichia.coli, a privilégié la prudence.

Une cellule de crise, composée d'élus, médecins, sapeurs-pompiers, gendarmes et d'administratifs de la Mairie était très rapidement mise en place.

Si l'ensemble des enfants ont pu être récupérés à la sortie de l'école par leurs parents, leur état ne justifiant pas, d'après le SMUR, de traitement particulier, deux écolières de l'école de la Jeannotte, accompagnées par une élue de la ville, ont cependant été transportées au Centre Hospitalier Sud Francilien pour examen en raison également de leur état d'anxiété bien compréhensible. Elles sont sorties hier soir sans aucune complication. En effet, leur état n'inspirait aucune inquiétude selon le personnel médical qui a procédé au diagnostic.

L'organisation du retour des enfants dans leurs familles et l'information réalisée auprès de celles-ci, la mise à disposition d'un espace privatif dans l'école, la veille opérationnelle organisée avec le référent sécurité des Pompiers a permis de maîtriser l'ensemble des processus d'accompagnement sanitaires des enfants.

Dès ce matin la Direction Départementale de la Protection des Populations a diligenté une enquête pour faire toute la lumière et apporter les informations nécessaires à la suspicion d'intoxication qui est survenue hier après midi au sein de l'établissement scolaires concernés.

Dès que la Mairie connaîtra le résultat de cette enquête, celle-ci sera publiée sur le site des écoles « [ecolesdemennecy.com](http://ecolesdemennecy.com) » afin d'être complètement transparent sur cette démarche.

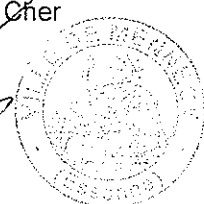
Ce vendredi 25 juin, des pique-niques ont été servis aux enfants des écoles, une disposition prévue de longue date, qui bien évidemment, n'est qu'un concours de circonstances sans cause à effet avec les événements de la veille.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Sylvie PERUZZO  
En charge de la Restauration Scolaire,  
Accueil de Loisirs et Activités Périscolaires



Jean FERET  
Adjoint au Maire  
En charge du Scolaire de la Petite Enfance





**Service Scolaire**

Mairie Monique SAILLET – 65 Boulevard Charles de Gaulle – 91540 Mennecey

Tél : 01 69 90 73 43

Fax : 01 69 90 57 70

Courriel : [scolaire@mennecey.fr](mailto:scolaire@mennecey.fr)

JF/JN/PB/BL-2011

Mennecey, le 24 juin 2011

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

Nous tenons à vous informer que le jeudi 23 juin à l'issue du deuxième service de la cantine de l'école élémentaire de la Jeannotte trente quatre élèves se sont plaints de douleurs abdominales et/ou de maux de tête. Certains enfants (trois enfants) étaient mêmes victimes de nausées et vomissements.

Avisés de la situation par la directrice de l'établissement, les Services de la Mairie ont immédiatement alerté les sapeurs pompiers et le SMUR afin de ne prendre aucun risque.

C'est ainsi que d'importants moyens ont été dépêchés sur place avec notamment la présence des médecins du S.M.U.R. Les sapeurs pompiers et le corps médical présents ont procédé à l'évaluation des symptômes. Les enfants concernés ont tous été examinés.

Parallèlement, nous avons demandé au service des affaires scolaires de vérifier si des cas similaires étaient signalés dans d'autres écoles de la ville. Informations prises, seule la directrice de l'école élémentaire des Myrtilles recensait six élèves se plaignant des mêmes maux. Là encore, les médecins du S.M.U.R et les sapeurs pompiers sont intervenus pour examiner les enfants.

La Municipalité, consciente du caractère fulgurant de cet incident et compte tenu de la médiatisation portée sur les risques liés à l'*Escherichia.coli*, a privilégié la prudence.

Une cellule de crise, composée d'élus, médecins, sapeurs-pompiers, gendarmes et d'administratifs de la Mairie était très rapidement mise en place.

Si l'ensemble des enfants ont pu être récupérés à la sortie de l'école par leurs parents, leur état ne justifiant pas, d'après le SMUR, de traitement particulier, deux écolières de l'école de la Jeannotte, accompagnées par une élue de la ville, ont cependant été transportées au Centre Hospitalier Sud Francilien pour examen en raison également de leur état d'anxiété bien compréhensible. Elles sont sorties hier soir sans aucune complication. En effet, leur état n'inspirait aucune inquiétude selon le personnel médical qui a procédé au diagnostic.

L'organisation du retour des enfants dans leurs familles et l'information réalisée auprès de celles-ci, la mise à disposition d'un espace privatif dans l'école, la veille opérationnelle organisée avec le référent sécurité des Pompiers a permis de maîtriser l'ensemble des processus d'accompagnement sanitaires des enfants.

Dès ce matin la Direction Départementale de la Protection des Populations a diligenté une enquête pour faire toute la lumière et apporter les informations nécessaires à la suspicion d'intoxication qui est survenue hier après midi au sein de l'établissement scolaires concernés.

Dès que la Mairie connaîtra le résultat de cette enquête, celle-ci sera publiée sur le site des écoles « [ecolesdemennecey.com](http://ecolesdemennecey.com) » afin d'être complètement transparent sur cette démarche.

Ce vendredi 25 juin, des pique-niques ont été servis aux enfants des écoles, une disposition prévue de longue date, qui bien évidemment, n'est qu'un concours de circonstances sans cause à effet avec les événements de la veille.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Sylvie PERUZZO  
En charge de la Restauration Scolaire,  
Accueil de Loisirs et Activités Périscolaires



Jean FERET  
Adjoint au Maire  
En charge du Scolaire de la Petite Enfance

